

**FUGA**  
Formation

**INTERVENTION EN  
PRESENCE D'AMIANTE**

## INFORMATIONS

### **PUBLIC**

Entreprises dans lesquelles es travailleurs sont exposés ou susceptibles d'être exposés à l'amiante (Arrêt du 23 Février 2012)

### **PRE REQUIS**

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation
- Avoir au minimum 18 ans
- **Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude au port des équipements de protection respiratoire avant le début de formation** - Aptitude médicale au poste de travail selon spécifications de l'arrêté du 23 février 2012. L'employeur doit déclarer au médecin du travail, le risque pour le salarié d'être exposé de par son activité professionnelle à l'amiante afin qu'il puisse bénéficier d'une surveillance individuelle renforcée

### **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

8 personnes maximum

### **DUREE**

1 jour soit 7 heures

### **LIEU**

Fuga Formation Amiens

### **DELAIS D'ACCES**

7 jours minimum

# AMIANTE SS4

## FORMATION RECYCLAGE ENCADRANT



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Actualiser et contrôler les compétences techniques et connaissances réglementaires relatives aux interventions surtout à proximité des matériaux susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

## CONTENU DE LA FORMATION

### **Échanges entre les stagiaires et le formateur**

- Retour d'expérience
- Veille règlementaire
- Les modes opératoires mis en œuvre
- Analyse critique des stagiaires
- Encouragement et validation des bonnes pratiques mises en œuvre

### **Documents exigibles auprès du donneur d'ordre**

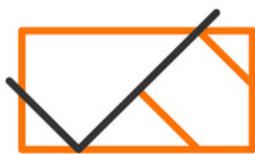
- Rapports de repérages
- Dossier technique
- Analyse de documents

### **Niveaux d'empoussièremment et niveaux d'exposition**

- Abaissement de la VLEP
- Contrôle de l'exposition des travailleurs
- Contrôle des empoussièremments des processus

### **Etablir le mode opératoire**

- Intégrer le processus
- Choisir les Moyens de protection collective
- Choisir les équipements de protection individuelle
- Créer des consignes d'utilisation, notices de poste



**FUGA**  
Formation

## INFORMATIONS

### METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposés théoriques
- Mise en situation et pratique
- Études de situations et partage d'expérience

### MODALITÉ D'ENCADREMENT

Formateurs attestés INRS/OPPBTP

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Kelly Henderson

### MODALITE DE SUIVI STAGIAIRE

Questionnaire contrôle qualité

### VALIDITE

Néant

### TARIF

Nous consulter



### LE CENTRE DE FORMATION

Parking gratuit  
Salle de restauration  
Commerces à proximité



### REFERENT HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter :

Mme Aurélia Berquier  
03 60 62 01 81

[aureliaberquier@fugaformation.fr](mailto:aureliaberquier@fugaformation.fr)

### Gérer les déchets

- Préparation des documents nécessaires à la traçabilité des déchets
- Conditionnement, Stockage & Évacuation

### S'organiser et réagir face à une situation anormale

- Défectuosité d'un équipement
- Dépassement de seuil d'exposition et / ou d'empoussièremment
- Constat de nouveaux matériaux amiantés
- Accident

### Faire évoluer la prévention dans l'entreprise

- Mettre à jour le document unique d'évaluation des risques
- Intégrer les processus dans le document unique d'évaluation des risques
- Annexer les modes opératoires au document unique d'évaluation des risques

## MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

### Dispositif d'évaluation :

Selon les recommandations du document de référence établit par l'INRS, l'OPPBTP et l'assurance maladie version 2016

### Evaluation théorique de 20 minutes en continu effectuée à l'aide d'un QCM et/ou d'un questionnaire à réponses courtes permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances relatives notamment :

- Les risques pour la santé et les facteurs synergiques de risques
- La réglementation relative à la prévention des risques liés à l'amiante
- Les documents lui permettant d'avoir la connaissance de la présence d'amiante
- Les moyens de protection, les limites d'efficacité des équipements de protection individuelle, le choix des méthodes de travail et des équipements de protection des travailleurs en fonction de l'évaluation des risques
- Les destinataires du mode opératoire

### Evaluation pratique de 2 heures incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire afin de vérifier notamment son aptitude à être capable de :

- Evaluer les risques liés à l'intervention
- Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoire d'intervention, moyens de protection, décontamination)
- Gérer l'élimination des déchets amiantés
- Réagir en cas d'incident / d'accident
- Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après intervention